



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 67

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 15 Janvier 2015

Mesdames et messieurs, chers amis,

(...) Comme chaque année, je formulerai tout d'abord des vœux de bonheur et de santé, pour vous et pour vos proches, et pour tous les habitants de notre commune. Je souhaiterais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2014, une pensée pour ceux qui ne peuvent pas être présents aujourd'hui parce que retenus par la maladie.

Pour compléter, je souhaiterais formuler trois autres vœux :

1- Premièrement, je fais le vœu de voir perdurer la **solidarité** qui anime et caractérise PLUMAUGAT. Je ne peux m'empêcher, comme chaque année de saluer l'engagement des uns et des autres dans le monde associatif de notre commune, mais aussi au-delà, que ce soit sur le plan sportif, de l'animation ou de la solidarité.

(...) Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement.

2- Mon deuxième vœu est de voir notre commune **continuer à grandir**, tranquillement, mais sûrement. (...) Notre commune affiche une croissance démographique dynamique. Elle est de 2,6 % entre 2007 et 2012 et notre population s'établit donc officiellement à **1165 habitants**.

Ces deux dernières années auront, malgré nous, été un peu plus calme. Il ne vous aura pas échappé que notre projet de lotissement a été bloqué par une longue campagne de fouilles archéologiques.

(...) Le prix de vente des lots de la première tranche a été voté à l'unanimité en conseil municipal : il sera de 29,40 € le m². (...) Mais si faire des lotissements c'est finalement une solution simple, pour ne pas dire simpliste, pour accueillir de nouvelles populations, nous ne pouvons pas négliger la désertification du centre bourg, qui à lui seul est l'image de notre collectivité. Aussi, je suis persuadé que pour chaque tranche de terrains vendue la municipalité a le devoir, de s'interroger sur le devenir d'une habitation du centre bourg. L'enjeu est double : l'image, mais aussi la consommation foncière. Pouvons nous continuer avec le rythme de croissance que j'évoquais tout à l'heure, à envahir la terre qui nous nourrit ? La réponse est clairement non !

(...) Prochainement, nous allons finaliser l'acquisition d'une maison, celle de la famille Thomas. Cette acquisition se justifie tant par son aspect patrimonial, c'est l'une des plus anciennes constructions du centre-bourg, que par son implantation. Les travaux que nous envisageons permettront de créer (...) deux logements type T2 plutôt à destination des jeunes. Ils permettront aussi de conforter l'îlot commercial que nous avons commencé à organiser.

3- Et j'en arrive donc à mon troisième vœu, **celui de la réussite pour notre commune**.

Déjà, au cours du précédent mandat, notre volonté a été de conforter et d'encourager les initiatives, de favoriser l'implantation de nouvelles activités. (...) Plusieurs personnes sont venues me voir pour évoquer tel ou tel projet. Je les écoute.

La municipalité n'est pas là pour faire l'activité, mais pour créer les conditions favorables pour que celle-ci débute (...), la commune n'est pas là pour aider une activité à s'arrêter.

Cette année 2015 devrait voir au moins deux nouvelles activités se lancer : je veux parler du projet de maison de la forme au manoir de la Touche, que nous avons soutenu en facilitant le raccordement à l'assainissement collectif, et le projet de restaurant qui est prévu au rez-de-chaussée de la maison Thomas. (...) C'est une contribution significative qui renforcera l'attractivité de notre commune, en créant des lieux de vie, en créant de l'animation. De nombreux exemples autour de nous, nous prouvent que cela peut marcher avec des porteurs de projet motivés. Les projets que nous développons, les efforts que nous déployons, porteront leurs fruits si nous nous unissons !

Je ne rentre pas plus dans le détail des projets réalisés et de ceux à venir. Nous aurons d'autres occasions pour le faire. Je voulais juste avant de terminer, remercier Mme la présidente de *Familles Rurales* et son conseil d'administration, pour le don qu'ils ont décidé de nous allouer dans le cadre des travaux de rénovation de notre église : 20 000 €, auxquels s'ajoutent les 10 000 € promis par la paroisse. Ces dons serviront à financer entre autre le changement de l'une des cloches devenue, de part sa vétusté, dangereuse et qu'il faudra remplacer. Le montant de la nouvelle cloche est de 21000 €. Le reste de ces dons servira à financer des travaux sur les vitraux des

annexes du clocher et notamment pour une meilleure ventilation et ainsi éviter la condensation. Un grand merci à eux, je n'avais pas encore eu l'occasion de le faire publiquement. C'est là encore une preuve de la très grande solidarité qui nous fédère.

Avant de partager le premier verre de l'amitié de l'année avec vous, je souhaiterais pouvoir mettre à l'honneur, quelques personnes, qui ont su s'engager dans la vie de notre commune pendant quelques années.

Je citerai tout d'abord 3 anciens conseillers municipaux qui ont choisi de ne pas renouveler leur contrat en mars dernier : Jean-Yves BOIVANT, Armand BRIAND et Alain L'HOMME. A tous les 3, je tenais à dire aujourd'hui combien j'avais été heureux de travailler avec eux, Armand et Alain, pendant le mandat dernier, Jean-Yves au cours des deux derniers mandats et au total Jean-Yves a fait 19 années au sein du conseil. Merci à vous 3, et je sais que vous restez attentifs au devenir de notre commune.

Je voudrais également citer mes deux anciens adjoints qui eux aussi ont fait le choix de ne pas repartir dans l'aventure en mars dernier : Jean-Claude CHEROT et Jean-Claude DAVY à qui je suis heureux de remettre aujourd'hui la médaille communale d'argent pour l'exercice d'au moins vingt années au service de la collectivité.

Jean-Claude DAVY, tout d'abord, Conseiller municipal de 1989 à 2008 puis adjoint à la voirie de 2008 à 2014, ce sont donc 25 années de mandat effectuées et je suis très fier de lui remettre au nom de notre commune cette médaille d'argent.

Jean-Claude CHEROT, conseiller municipal de 1989 à 2001, puis adjoint aux travaux de 2001 à 2014, il aura également été mon premier adjoint de 2008 à 2014. C'est donc avec un très grand plaisir que j'ai l'honneur de lui remettre cette médaille d'argent communale pour les 25 années passées au service de notre collectivité.

Je voudrais enfin appeler une troisième personne qui a elle passé plus de 30 années. Francis LEROY, a été conseiller de 1977 à 1983, puis adjoint de 1983 à 2001 et enfin maire de 2001 à 2008 soit 31 ans passés au service de notre commune. J'ai l'honneur de lui remettre la médaille de vermeil.

PELE – MELE :

1 – **La fanfare** recrute des musiciens ; renseignements auprès de Jean Yves BOIVANT (02 96 83 11 32 ou 06 74 87 23 91) ou Vincent GOMBERT (06 25 37 30 37) ou lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu samedi 24 janvier à 20H00 à la salle des fêtes.

2 – Dimanche 11 janvier, Plumaugat Athlétisme organisait avec l'aide de 120 bénévoles le **championnat départemental de Cross Country**. Cette journée a été réussie ; 881 athlètes ont participé aux différentes courses et plus de 1000 spectateurs les ont encouragés.

De nombreux licenciés du club ont obtenu des classements intéressants notamment :

Benjamins : 3^{ème} Matthys LESGO ; l'équipe de Plum Athlé se classe également 3^{ème}

Vétérans Hommes : 6^{ème} Alain PELAN

Espoirs, Séniors, Vétérans Femmes : 7^{ème} Corinne POSNIC ; l'équipe se classe 2^{ème}

Espoirs, Séniors Hommes : 4^{ème} Anthony SAUDRAIS (3^{ème} du championnat départemental, le 1^{er} n'étant pas de nationalité française) ; 14^{ème} Pierre-Marie THOMAS.

En catégorie poussine, Gabriel MAILLY remporte aisément l'épreuve réservée à cette catégorie.

Tous les résultats et de nombreuses photos sur le site internet de Plumaugat Athlétisme.

3 – L'Association des Pêcheurs de la Haute Rance vous invite à son assemblée générale le 1^{er} février 2015 à 10H00, à la maison des associations, rue Valaise à CAULNES. Le dimanche 8 mars, de 8h30 à 17h00, pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du bourg à PLUMAUGAT sur présentation de la carte 2015. Samedi 14 mars, ouverture de la truite (1^{ère} catégorie). Samedi 1^{er} mai, ouverture du carnassier (2^{ème}) catégorie. Dépositaire de vente des cartes à Plumaugat : Bar de QUESNON.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : mardi et vendredi après-midi et le samedi de 9H00 à 12H00

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de janvier et février

Samedi 17/01 : Sainte Barbe des sapeurs pompiers

Lundi 19/01 : Belote club du Bon Accueil

Mardi 20/01 : AG du club du Bon Accueil

Samedi 24/01 : AG de la fanfare « La Flèche »

Dimanche 25/01 : Thé dansant club du bon accueil

Mardi 27/01 : AG de la CUMA

Samedi 31/01 : Potée de Plumaugat Athlétisme

Vendredi 6/02 : AG Familles Rurales

Dimanche 15/02 : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 21/02 : AG Taupes à Plum

Dans Le Canton

Messes :

Samedi 17 Janvier à 18 h 00 à Bénin (Ste Barbe)

Dimanche 18 janvier à 10 h 30 à Guitté (messe des familles)

Samedi 7 février à 18 h 00 à Bénin

Dimanche 8 Février 10 h 30 à Caulnes (messe des familles)

Football :

A l'extérieur

25 janvier à 15 h 00 : Sévignac – Rouillac JS (2)

22 février à 15 h 30 : Lanrelas CS (2)

A domicile

1^{er} février à 15 h 00 : Trémourel US (3)

Prochaine réunion des adjoints : le 17 janvier à 10H30

Prochaine réunion de conseil : le 27 janvier à 20H00